



MONSIEUR LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

RABAT

DESTINATAIRE PRINCIPAL : CAB/1- CAB/2- SG/4-DG/8/1-DG/8/3

CONFIDENTIEL

FAX N°: FC/ 483 /OK

DATE: 8 Septembre 2014

PAGE(S):

Objet : Question nationale/Rencontre avec Mmes Susana Malcorra et Kim Bolduc.

Réf: M/F N. 472/OR du 3 Septembre 2014.

Suite à ma correspondance citée en référence, j'ai l'honneur de vous informer que comme convenu, j'ai eu, ce midi, une séance de travail avec Mmes Susana Malcorra, Chef de Cabinet du Secrétaire Général et Kim Bolduc, Représentant Spécial du Secrétaire Général pour le Sahara, et ce dans le bureau de la première. Cette rencontre avait un double objectif: mettre Mme Bolduc devant ses responsabilités en lui exposant clairement, devant témoin, les paramètres de la mise en œuvre de son mandat et, sceller une compréhension identique de sa mission.

Ci-après le compte rendu détaillé de nos échanges durant cette réunion:

1. Introduction par Mme Malcorra :

- * Mme Bolduc est une bonne amie, que je connais depuis longtemps. Elle a passé une longue période dans le système onusien et a fait des postes difficiles, comme ceux de l'Iraq et d'Haïti.
- * Elle a informé Mme Bolduc des préoccupations du Maroc.
- * L'Ambassadeur Hilale dit les choses telles qu'elles sont. Il est un "straight shooter". Il est, également, "un bon partenaire".
- * Il convient de développer des canaux de communication et de maintenir le dialogue ouvert.

2. Mon cadrage de la mission de Mme Bolduc:

- * Si nous sommes, aujourd'hui, dans ce bureau, c'est grâce à Mme Malcorra. Sinon, les choses auraient été encore plus compliquées et plus difficiles.
- * Je suis reconnaissant à Mme Malcorra pour sa confiance et son amitié. Elle est, également, un partenaire avec lequel nous pouvons tout régler.
- * L'objectif du Maroc est que Mme Bolduc commence son mandat sans malentendus, ni surprises. Tout défi et/ou problème auxquels la MINURSO pourrait se heurter doivent être résolus par le dialogue et dans une totale transparence.
- * Le souci du Maroc est de faciliter la mission de Mme Bolduc et d'assurer sa réussite.
- * Le Maroc est prêt à travailler, la main dans la main, avec Mme Bolduc et développer un partenariat fructueux avec elle pour la mise en œuvre du mandat de la MINURSO, qui se limite strictement à la surveillance du cessez-le-feu, au déminage et à l'assistance logistique aux mesures de confiance.
- * La réussite du mandat de Mme Bolduc dépend de sa focalisation exclusive sur cette triptyque, et ce conformément aux engagements du Secrétaire Général auprès de Sa Majesté Le Roi, lors de leurs deux derniers entretiens téléphoniques.
- * La MINURSO n'a ni vocation, ni mandat pour s'occuper des questions des droits de l'Homme, que le Maroc traite avec le HCDH à Genève, dans le cadre d'un partenariat confiant et engagé. Les Procédures Spéciales visitent régulièrement le Maroc, y compris le Sahara et travaillent en toute indépendance et liberté. Plusieurs visites de détenteurs de mandats, dont le Rapporteur Spécial sur les défenseurs des droits de l'Homme, sont programmées pour le début de 2015.
- * Le Maroc a pris l'engagement, avec le Secrétaire Général, de s'ouvrir sur les Procédures Spéciales. Il met en œuvre une feuille de route établie avec le HCDH et assure le suivi des visites des Procédures Spéciales.
- * Mme Bolduc ne doit pas compliquer sa mission en essayant de s'ingérer dans les questions des droits de l'Homme qui ne relèvent pas de son mandat. Sinon, elle risque de se heurter à des problèmes et des difficultés qui vont compromettre sa mission. Elle n'aura aucune excuse de surprise en cas de ferme réaction des autorités marocaines.

* Le Maroc n'acceptera jamais que les questions des droits de l'Homme soient instrumentalisées ni par la MINURSO, ni par l'Algérie ou le "polisario", et encore moins par la minorité de séparatistes qui profite du climat de liberté et de démocratie pour le critiquer et se déplacer à Genève, voire même à Alger et Tindouf.

* La MINURSO ne doit ni constituer un support aux allégations du "polisario", ni devenir un lieu de rencontres des séparatistes.

* Des instructions auraient été données de New York pour que les réunions des Procédures Spéciales se tiennent désormais au siège de la MINURSO. Le Maroc s'oppose à une telle décision et regrette que le Secrétariat cherche à accorder une reconnaissance aux séparatistes et à compliquer les visites des Procédures Spéciales qui se sont déroulées, jusqu'à présent, dans les meilleures conditions. Les droits de l'Homme sont du ressort de Genève. New York n'a pas à y interférer.

* Nous avons appris que quatre agents locaux (2 à Laayoune et 2 à Tindouf) auraient été recrutés par la MINURSO pour s'occuper des droits de l'Homme. Il s'agira d'un acte politique qui posera beaucoup de problèmes. Je souhaite que Mme Bolduc me confirme la véracité de cette information lors de notre prochaine rencontre.

* Le Maroc est prêt à régler toutes les difficultés potentielles à travers le dialogue, la coopération et l'absence de surprises. A titre d'exemple, la question des plaques était presque réglée si ce n'était le contenu problématique du dernier rapport.

* Mme Bolduc doit s'engager à respecter le mandat de la MINURSO. C'est à cette condition qu'elle bénéficiera de l'appui et de la coopération des autorités marocaines.

3. Engagement de Mme Bolduc:

* Durant sa longue carrière à l'ONU, elle a travaillé pour le bien des gens et pour la justice.

* La MINURSO est une Mission difficile, dont elle comprend la complexité. Elle fera l'effort de mieux la connaître une fois sur le terrain.

* Elle souhaite travailler en tant que partenaire. Si un dialogue est établi, il n'y aura pas de problèmes.

* Elle s'engage à respecter le mandat de la MINURSO tel qu'il émane des résolutions du Conseil de Sécurité et des instructions du Secrétaire Général et de Mme Malcorra.

* "J'ai trop d'années dans la maison (Nations Unies) pour comprendre ce qui est utile et désirable, de ce qui n'est pas bénéfique à la MINURSO".

* Elle a dirigé plusieurs processus de réconciliation nationale, ayant permis aux différentes parties de se réunir autour d'une table de négociations.

* Elle aura besoin d'une période d'apprentissage à la MINURSO. Tout ce que le Maroc lui dira aura un impact particulier sur elle.

4. Insistance sur le respect du mandat et mise en garde contre son dépassement:

* J'ai remercié Mme Bolduc pour ses assurances et pour son engagement à respecter le mandat de la MINURSO. Les autorités marocaines s'attendent à ce que Mme Bolduc se limite strictement à son mandat. Je prends note avec satisfaction, devant Mme Malcorra, que c'est bel est bien l'intention de Mme Bolduc. Cela sera de nature à rassurer les autorités marocaines.

* Le Maroc dialoguera et coopérera avec Mme Bolduc dans le cadre de son mandat.

* Les droits de l'Homme ne relèvent guère de la MINURSO. C'est une ligne rouge pour le Maroc. Le premier défi de Mme Bolduc sera de s'assurer de l'absence de recrutement d'agents locaux pour s'occuper des droits de l'Homme.

* Le Maroc respecte l'initiative Rights Up Front du Secrétaire Général, qui n'est pas une règle de droit international. Toutefois, elle ne doit pas être un prétexte pour tenter d'inclure, de facto, les droits de l'Homme dans le mandat de la MINURSO.

* Le Maroc ne souhaite pas que la mission de Mme Bolduc soit compromise par une instrumentalisation des droits de l'Homme (interférence, déclarations, demande de réunions au siège de la MINURSO...), par l'Algérie et le "polisario".

* S'agissant de rassembler les parties autour d'une table, cela relève du processus politique à New York, mené par l'Envoyé Personnel et non de la MINURSO. Toute tentative de changement du mandat de la MINURSO aura un impact aussi bien sur la mission de M. Ross que sur celle de Mme Bolduc.